

Partie 2 – Rapport du comité de la condition féminine

COMITÉ DE LA CONDITION FÉMININE

Par : **Stéphanie Gratton**



Le comité de la condition féminine FEESP est composé de trois militantes, une conseillère ainsi que la représentante politique du dossier :

Stéphanie Gratton, présidente
Linda Boisclair
Fabienne Chapuis
Marie-Ève Pinard
Nathalie Arguin

SPS Seigneurie-des-Mille-Îles
SEE Gaz Métro
SPS Hautes-Rivières
Conseillère syndicale
Responsable politique

Le soutien logistique est indispensable à la bonne marche du comité. Merci à Lise Boivin, employée de bureau et aussi un gros merci à Audrée Mathieu (qui la remplace).

Vous pouvez consulter le contenu complet de notre plan de travail sur le site Internet de la FEESP sous l'onglet condition féminine.

Réseau-Femmes

En accord avec notre objectif de sensibiliser les membres de la FEESP sur l'importance et la pertinence des revendications concernant la condition féminine, nous avons élargi notre Réseau-femmes à la suite de la tournée téléphonique que nous avons effectuée. Ce réseau en est un qui s'adresse non seulement aux membres des exécutifs des syndicats, mais aussi à toutes les militantes. Malgré les relances, il y a toujours des syndicats qui n'ont pas de responsable du dossier de la condition féminine.



Le 25 novembre dernier, le comité a organisé une journée de formation : *Prise de parole en public*, animée par Marielle Raïche, formatrice au Centre St-Pierre de Montréal. Cette formation fût très appréciée par les militantes présentes étant donné l'importance d'aider les femmes à s'exprimer devant une foule. Pour notre comité, il va de soi qu'il y a un lien avec une représentation proportionnelle des femmes élues et la facilité qu'elles ont à prendre la parole en public. D'ailleurs, le comité travaille présentement à l'organisation d'une autre activité pour l'automne prochain.

Partie 2 – Rapport du comité de la condition féminine

Bulletin de Fil en Filles

Depuis le dernier conseil fédéral, nous avons développé le contenu de cinq bulletins, soit en juin et octobre 2010 ainsi qu'en janvier, mars et avril 2011. Le bulletin sert à développer un réseau des femmes de la FEESP afin de partager des informations concernant la condition féminine. De plus, il a pour but de présenter des militantes de notre fédération, d'inciter à la réflexion sur les enjeux de condition féminine et de promouvoir les activités en lien avec la cause. Nous comptons continuer la production du bulletin *de Fil en Filles* pour les années à venir. Afin de l'enrichir et de le rendre interactif, nous vous invitons à nous envoyer vos suggestions de sujets ou de noms de militantes à interviewer. En tout temps, vous pouvez communiquer avec la Fédération pour vous inscrire sur la liste de distribution du bulletin. Nous voulons privilégier l'envoi par courriel, mais il est possible de le recevoir par la poste si vous n'avez pas accès à Internet.

Conciliation famille-travail

Nous avons fait la compilation des réponses au questionnaire que nous vous avons distribué lors du dernier Conseil fédéral. Nous avons aussi envoyé le questionnaire aux syndicats que nous n'avons pu joindre par la tournée téléphonique. Les résultats vous ont été communiqués précédemment par Nadia Lazzari Dodeler de l'UQAM lors de sa présentation sur la conciliation famille-travail.

Autres activités

Parallèlement à ces dossiers, j'ai participé aux rencontres de la coordination nationale de la condition féminine CSN, ainsi qu'à celles du bureau fédéral et du conseil confédéral. J'ai également pris part à la Marche mondiale des femmes en octobre dernier à Rimouski et finalement, j'ai assisté à la journée sur la réflexion en santé mentale en janvier dernier, organisée par le comité santé-sécurité-environnement, qui d'ailleurs fût très réussie.

C'est au congrès de 1981 que deux comités très importants ont vu le jour au sein de notre Fédération. Le comité de la condition féminine et le comité santé-sécurité-environnement ont travaillé conjointement à souligner ce 30^e anniversaire. Un objet souvenir vous sera d'ailleurs remis pour l'occasion lors du 5 à 7.

Je termine en remerciant chaleureusement les femmes qui forment l'équipe du comité de la condition féminine : Linda Boisclair et Fabienne Chapuis, membres du comité, Nathalie Arguin, responsable politique, Marie-Ève Pinard conseillère syndicale et Audrée Mathieu, employée de bureau (en remplacement de Lise Boivin). Je tiens aussi à remercier le comité exécutif ainsi que le bureau fédéral pour l'appui et leur compréhension et finalement, merci au comité santé-sécurité-environnement pour leur aide dans l'organisation du 30^e anniversaire.

Bon conseil !